



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18146938

de

TRIBUNAL DE COMMERCE
MONS GREFFE

25 SEP. 2018

Greffé

N° d'entreprise : **0425.489.015**

Dénomination

(en entier) : **CENTER CARRELAGES**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**

Adresse complète du siège : **avenue Maréchal Foch 739 à 7012 JEMAPPES**

Objet de l'acte : Procédure de réorganisation judiciaire par transfert d'entreprise

Par jugement du 21 août 2018, le Tribunal de Commerce du Hainaut - division de MONS a déclaré ouverte la procédure de réorganisation judiciaire par transfert d'entreprise, au nom de la SA CENTER CARRELAGES, dont le siège est situé à 7012 JEMAPPES, avenue Foch 739, BCE 0425.489.015 et ordonné le transfert de tout ou partie de l'activité sous autorité de justice.

Madame Nadine SCOYEZ a été désignée en qualité de Juge délégué dont l'adresse électronique est: tcmons.prj.@just.fgov.be.

Le mandataire de Justice désigné est Maître John DEHAENE, avocat, dont le cabinet est sis à 7000 MONS, rue Neuve 16, lequel aura pour mission d'organiser et de réaliser le transfert de la totalité de l'entreprise de la débitrice, à un ou plusieurs repreneurs.

Le sursis prendra fin le 21 février 2019.

John DEHAENE
mandataire de justice

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).